

DÉLIBÉRATION N°2020-21_21 du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 1^{er} décembre 2020

3- Élection du Bureau

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36	Ne se prononce pas : 1
Membres en exercice : 36	Vote blanc : 7
Quorum : 18	
	Suffrages exprimés : 27
Membres présents : 28	Pour : 24
Membres représentés : 7	Contre : 3
Total : 35	

VU l'article L.712-2 du code de l'éducation ;

VU les statuts de l'université de Franche-Comté modifiés le 13 octobre 2020, en particulier son article 13.

Conformément à l'article L.712-2 du code de l'éducation, la Présidente de l'université est assistée d'un bureau élu sur sa proposition par le conseil d'administration, dont la composition est fixée par les statuts de l'établissement.

L'article 13 des statuts de l'université de Franche-Comté confie à la Présidente de l'université le soin de fixer les domaines d'intervention des Vice-Président, lesquels prennent le nom de « vice-présidents délégués ».

La durée du mandat des membres du Bureau ne peut excéder celle du mandat du Président.

Conformément à ces dispositions, la Présidente de l'université propose aux membres du conseil d'administration l'élection des vice-présidents délégués suivants :

- Vice-Président chargé de l'égalité, de la laïcité et de la prévention des discriminations : **Bassir Amiri**
- Vice-Président délégué chargé des relations industrielles : **David Bouquain**
- Vice-Président chargé du Numérique et des Systèmes d'Information : **Raphael Couturier**
- Vice-Président chargé de la recherche et de la valorisation: **Hugues Daussy** (*chargé d'assurer la vice-présidence du CAC et de la CR en l'absence de la Présidente*)
- Vice-Président chargé du Patrimoine et du Campus durable : **Patrick Garbuio**
- Vice-Président chargé des Relations Humaines et Sociales (QVT, Valeurs) : **Benoît Geniaut**
- Vice-Président chargé des Partenariats Socio-Economiques et de l'Innovation : **Daniel Hissel**
- Vice-Président chargé du Rayonnement international, de la Culture et de la Communication Scientifique : **Samir Jemeï**
- Vice-Président chargé de l'Olympisme : **Eric Monnin**
- Vice-Président chargé des relations avec UBFC et de la coordination des collegiums : **Antoine Perasso**

- Vice-Présidente chargée de la formation : **Laurence Ricq** (*chargée d'assurer la vice-présidence de la CFVU en l'absence de la Présidente*)
- Vice-Présidente chargée de la vie étudiante : **Anne Tatu**

Ces vice-présidents délégués, ainsi que les deux vice-présidents élus (le vice-président du conseil d'administration et le vice-président étudiant), composeront le Bureau élu.

Cette équipe de gouvernance sera structurée en six pôles dont la présentation suit :

	Intitulé du Pôle	Responsable de Pôle
Pôle 1	Pilotage, Finances et Moyens	Pascal FABRE SJEPG
Pôle 2	Formation et Vie Étudiante	Laurence RICQ ST
Pôle 3	Recherche et Valorisation	Hugues DAUSSY SLHS
Pôle 4	Relations Humaines et Sociales (QVT, Valeurs)	Benoît GENIAUT SJEPG
Pôle 5	Rayonnement International, Art, Culture et Communication scientifiques	Samir JEMEI IUT BM
Pôle 6	Partenariat socio-économique et Innovation	Daniel HISSEL STGI

Par un vote secret dont a été garante Me Caroline DUPUIS, huissier de justice, les membres présents et représentés du conseil d'administration élisent les vice-présidents délégués, membres du Bureau, ci-dessus mentionnés.

Besançon, le 7 décembre 2020

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services



Rabia DEGACHI

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

